



**ZONE  
FRANCHE**  
LE RÉSEAU  
DES  
MUSIQUES  
DU MONDE

**MUSIQUES DU MONDE :**

**ESTHÉTISMES,  
ENJEUX ET  
INNOVATIONS**

# Edito

## Les musiques du monde, baromètre de la diversité culturelle en France

Le monde, ici et ailleurs, est une mosaïque de cultures en interaction permanente. Pluralité des langues, des imaginaires, des patrimoines, des mots et des sons, les musiques du monde sont une **richesse** tant humaine qu'économique. En France, la diversité culturelle est une réalité, composée d'identités multiples trop souvent gommées, reléguées, uniformisées, alors même qu'elles sont un levier d'échanges, de partage, d'égalité et de dignité pour mieux faire et vivre ensemble. À l'heure où les phénomènes migratoires questionnent les notions d'identité de manière aigüe, amplifiant la tentation du repli sur soi chez un nombre croissant de nos concitoyens, les musiques du monde participent à la reconnaissance et la valorisation de toutes les expressions de la diversité culturelle. Plus qu'un genre esthétique, elles sont un outil politique et social qui promeut l'application des **droits culturels**, ses acteurs professionnels en sont les porte-voix.

Reconnaître et promouvoir les différentes sensibilités artistiques des individus est le gage d'une politique culturelle tournée vers une vision plurielle et démocratique, consciente que la **créolité des arts** est une source majeure du processus créatif. Minorées dans nos institutions culturelles et marginalisées par les musiques de grande consommation dans les salles et les médias, les musiques du monde sont en outre confrontées aux restrictions des États concernant la **mobilité internationale des artistes**, tout particulièrement lorsqu'ils sont originaires des pays du Sud. Ces difficultés croissantes menacent directement l'expression de la diversité culturelle et musicale.

La France agit en tant que plateforme incontournable du marché international des musiques du monde. Elle doit porter ces esthétiques et affirmer une volonté de promouvoir non pas une culture statique, mais une politique en adéquation avec son temps, reconnaissant les identités multiples et non figées qui composent les populations traversant son territoire. Si les musiques du monde sont un vecteur privilégié des chants et sonorités des populations étrangères, ce sont aussi des produits des héritages de l'humanité, des migrations et de l'histoire de France.

Le secteur des musiques du monde doit faire face aujourd'hui à de nombreux enjeux : celui de la concentration des risques sur un nombre toujours plus petit d'acteurs professionnels, celui du durcissement des frontières rendant la circulation artistique complexe, celui du repli et de l'imperméabilité communautaire niant notre universalité. **La vitalité et la créativité des artistes des musiques du monde, d'ici et d'ailleurs, est la plus belle réponse à ces enjeux, il est de notre responsabilité commune de la faire résonner haut et fort.**

# Que sont ces musiques du monde ?

## Un champ esthétique

Les musiques du monde, au-delà de l'étiquette marketing de la World Music, est une sphère musicale qui renvoie à la dynamique de construction identitaire : « *fidèles à leurs sources dans leurs principes ; basées pour l'essentiel sur une transmission orale de leurs techniques et de leurs répertoires ; en rapport avec des contextes culturels ; véhiculant des valeurs ; enfin liées à des réseaux de pratiques sinon de convictions d'où elles tirent leur substance* » (Frank Tenaille).

Les musiques du monde englobent donc autant les musiques traditionnelles et savantes que les musiques actuelles des scènes émergentes.

## Une créolité heureuse

L'accélération des mobilités humaines et des données numériques accentue une créolisation de nos cultures. Cette transformation doit être perçue non pas comme la fin de l'authenticité d'une culture mais de sa réinvention et de son partage.

Les artistes des scènes émergentes s'adaptent à des modes de consommation musicaux nouveaux qui, en s'appropriant héritages culturels et tendances actuelles, témoignent d'une création riche et bouillonnante. Quelques exemples d'artistes des musiques du monde diffusés en France : Calypso Rose, Ballaké Sissoko, Hindi Zahra, Mayra Andrade, Magic System, Idir, Tinariwen, Titi Robin, AlSarah and The Nubatones, Bombino, Cesaria Evora, David Krakauer, Flavia Coelho, Manu Dibango...

## Un outil citoyen

Les musiques du monde se caractérisent par un certain engagement politique et social. Elles permettent d'entendre concrètement ce que signifie la diversité culturelle et de dépasser les assignations identitaires. Elles relèvent d'une double dynamique : affirmer collectivement le droit de chaque personne à exprimer la richesse de son identité culturelle, à avoir accès à celle des autres pour faire humanité ensemble.

# Etat des lieux du secteur

## Un poids économique et social

### # Dans le spectacle vivant

La France tient un rôle dominant sur le marché mondial des musiques du monde. Elles sont une réalité du spectacle vivant, représentant 6 % du nombre total des représentations musicales. Selon le mode de calcul effectué pour les festivals regroupant un plateau sous le genre dominant de la programmation, les spectacles de musiques du monde ont certainement tendance à être sous-estimés dans les statistiques (CNV), la part des musiques du monde sur l'ensemble des représentations musicales s'approchant alors plus de 10 %.

**3 244**  
représentations  
payantes

**1 304 008**  
entrées déclarées

**3 500**  
artistes

**21 988 000 €**  
de billetterie  
(2016, CNV)

Elles se distinguent par une accessibilité particulièrement démocratique, en présentant le prix moyen du billet le plus bas de tous les genres musicaux. Cette offre musicale dispose d'un public certain dont la fréquentation est à la hausse. Les musiques du monde ont un poids supérieur dans l'ensemble des représentations gratuites déclarées : elles en représentent 11 %.

**19 €**

prix moyen du billet par  
représentation payante

**+22%**

de fréquentation  
entre 2013 et 2015

(2016, CNV)

Les festivals sont des temps privilégiés de diffusion des musiques du monde : ils cumulent 45 % des entrées déclarées soit 583 930 spectateurs.

Quelques exemples de festivals emblématiques en France : le **Festival du Bout du Monde** à Crozon, **Les Escales de Saint Nazaire**, **Les Suds** à Arles, **Rio Loco** à Toulouse, **Les nuits de Fourvière** à Lyon, **Africolor** et **Banlieues Bleues** en Île de France.

### # Dans la production phonographique

En 2010, les musiques du monde représentaient environ 5 % de part de marché de la musique enregistrée en volume et en valeur soit 2,6 millions de disques vendus. 60 % du marché du CD est géré par des distributeurs indépendants.

## Un secteur solide et structuré

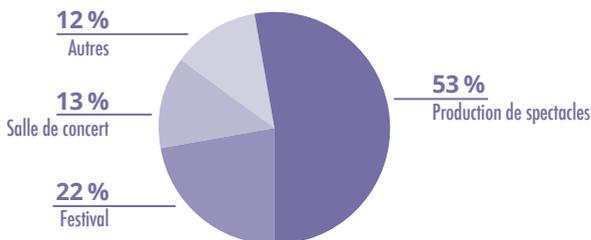
La sphère professionnelle des musiques du monde est à l'image du secteur musical français : l'organisation des structures est relativement proche, avec un taux de recours à l'emploi similaire et une gestion principalement associative.

**86 %**  
ont une licence  
entrepreneur du spectacle

**94 %**  
taux de recours à  
l'emploi salarié

### Activité principale des structures musiques du monde

(2015, Zone Franche)



## FINANCEMENT :

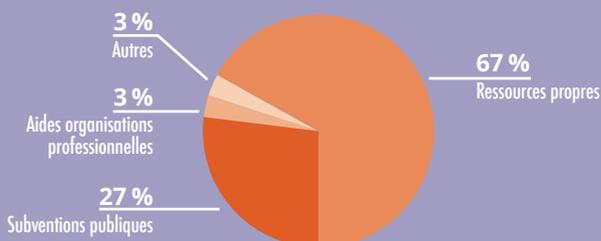
LES STRUCTURES DU SECTEUR DES MUSIQUES DU MONDE ÉVOLUENT AVEC UN BUDGET MOYEN ET MÉDIAN ÉQUIVALENT AU RESTE DU SECTEUR MUSICAL.

**913 650 €**  
budget moyen

**281 053 €**  
budget médian

### La répartition en moyenne des recettes des structures musiques du Monde

(2015, Zone Franche)

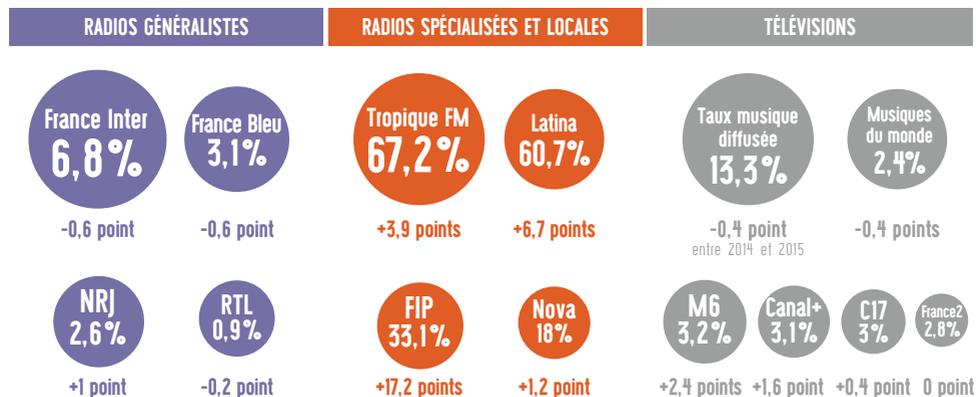


Les **subventions publiques** sont principalement destinées aux festivals et aux lieux de diffusion. Elles restent cependant assez faibles sur l'ensemble du secteur. Les collectivités territoriales sont les principaux soutiens au secteur des Musiques du Monde avec 80 % du total des subventions attribuées. Le ministère de la Culture et les DRAC ne représentent quant à eux que 11 % de ces subventions.

Les **organisations professionnelles** dont sont issues les principales aides sont la SACEM (28 %), le CNV (19 %), l'ADAMI (19 %), la SPEDIDAM (14 %).

# Un manque de visibilité médiatique

Les musiques du monde sont principalement diffusées par des médias radiophoniques spécialisés. Elles ne trouvent que peu d'échos auprès des médias généralistes et à forte audience, où la part de diffusion, comptabilisant le reggae, sur l'ensemble des musiques diffusées est très faible. Cette tendance s'accroît ces dernières années, ce qui interpelle sur la faiblesse de la diversité culturelle au sein des programmations musicales des médias français.



La part des musiques du monde en radio et TV (2015, Observatoire de la Musique)

## FOCUS RADIOS

### RFI MUSIQUE

“Couleurs Tropicales, l'émission des musiques afro” (Claudy Siar) “La bande passante” (Alain Pilot), “L'épopée des musiques noires” (Joe Farmer), “Musiques du Monde” (Laurence Aloir), ces émissions diffusées sur RFI proposent un panorama musical varié, vecteur de diversité culturelle, promouvant les artistes émergents du monde entier. RFI réunit chaque semaine près de 40 millions d'auditeurs à travers le monde.

## LES MUSIQUES DU MONDE SONT DIFFUSÉES DE MANIÈRE ASSEZ CONSÉQUENTE PAR DES RADIOS SPÉCIALISÉES ET LOCALES.

### OCORA COULEURS DU MONDE - FRANCE MUSIQUE

L'émission “Ocora Couleurs du monde”, présentée par Françoise Degeorges se définit comme un magazine des musiques de tradition orale, des rencontres et des partages sonores. Les identités musicales et dansantes du monde sont ici mises en lumière, dans un souci de transmission des richesses de la tradition et du métissage culturel.

### NÉO GÉO - RADIO NOVA

“Néo Géo”, présentée par Bintou Simporé et Reza Pounewatchy et créée en 1992, aborde durant trois heures les musiques du monde et explore musicalement la planète sous différents aspects : sujets sociétaux, sessions live, interview, nouvelle scène émergente du monde entier. La radio Nova diffusait en 2015 18 % de musiques du monde, observant une hausse de 1,2 points par rapport à 2014.

# Mobilité, visa : la circulation artistique en débat

## Une circulation difficile pour les artistes du Sud

L'accueil d'un artiste étranger dans un cadre professionnel en France n'est pas une évidence. Malgré une simplification de la procédure administrative, l'obtention d'un visa professionnel pour la France s'avère complexe. Les artistes étrangers se trouvent confrontés au contrôle du risque migratoire appliqué par les consulats. Les délais sont souvent étendus et les refus fréquents selon si l'artiste présente ou cumule un de ces critères : de sexe masculin, jeune, de revenu modeste ou précaire et sans attache familiale.

## Le Comité Visas Artistes

Le Comité Visas Artistes a été initié en 2009 pour réagir aux difficultés croissantes relatives à l'octroi de visas, rencontrées par les acteurs professionnels du secteur musical, travaillant à un niveau international.

### Les activités du comité :

- **Intervention** auprès des ministères concernés dans les cas de difficultés d'obtention de visas ou de blocages,
- **Veille réglementaire et législative**,
- **Recensement et analyse** des situations de blocage les plus fréquemment rencontrées,
- **Plaidoyer** auprès des autorités publiques afin d'améliorer les procédures liées à l'instruction des visas.

## Pour une libre circulation des artistes

### Un danger pour la filière

- ▶ Une circulation internationale laborieuse des artistes peut mettre en péril de nombreuses manifestations culturelles. Programmer un artiste du Sud dont la délivrance de visa est incertaine devient une vraie prise de risque pour les producteurs et diffuseurs français, entraînant une certaine frilosité à l'égard des musiques du monde.
- ▶ Compromettre l'accueil de professionnels de la culture étrangers du fait de l'évaluation du risque migratoire et sécuritaire remet en cause l'ouverture sur le monde de notre société.
- ▶ Ces difficultés d'accès des professionnels au territoire français sont un message négatif envoyé au reste du monde, les artistes étrangers étant des ambassadeurs privilégiés de l'échange interculturel.

### Pour un réel accueil des artistes et professionnels de la culture étrangers

Malgré la réforme du 7 mars 2016, le Comité Visas Artistes constate encore de nombreux cas de blocage et tend à élargir son action à l'ensemble des secteurs culturels. Entre l'attente de la nouvelle loi sur l'immigration pour l'année 2018 et l'annonce du Président Macron quant à la création d'un « *Erasmus des professionnels de la culture* », l'accueil des artistes étrangers en France reste une problématique en suspens.

## Les chiffres et statistiques utilisés dans ce fascicule sont tirés de plusieurs sources :

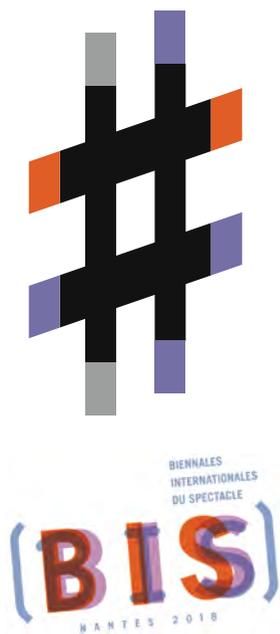
L'enquête socio-économique réalisée par Zone Franche sur l'activité de 2015 de 131 structures, juillet 2017

Le dossier « *La diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés en France en 2015* », CNV, 2016

L'enquête « *Baromètre 2015 des festivals de musiques actuelles en France* », CNV-IRMA-SACEM, 2015

Le dossier « *Les festivals de musiques actuelles en 2016* », CNV, avril 2017

Les rapports « *Indicateurs de la diversité musicale dans le paysage audiovisuel* » et « *Indicateurs de la diversité musicale dans le paysage radiophonique* » de 2015, Observatoire de la Musique - Cité de la Musique, 2015.



## NOUS CONTACTER

### ZONE FRANCHE

#### le réseau des Musiques du Monde

21, rue du Borrégo

75020 Paris

09 70 93 02 50

contact@zonefranche.com

## NOUS RETROUVER



[www.ZoneFranche.com](http://www.ZoneFranche.com)



[Reseau.ZoneFranche](https://www.facebook.com/Reseau.ZoneFranche)



[ZoneFrancheWMN](https://www.instagram.com/ZoneFrancheWMN)



[ZoneFrancheWMN](https://twitter.com/ZoneFrancheWMN)

**Zone Franche, réseau des musiques du monde.** Zone Franche est une association créée en 1990 qui soutient et promeut les actions en faveur des musiques du monde. Réseau professionnel qui réunit 160 adhérents (2017), c'est avant tout une organisation transversale qui rassemble toutes les catégories d'acteurs du secteur au nom de l'intérêt général : festivals, salles, labels et éditeurs, représentants d'artistes, médias, associations culturelles, marchés, etc. Le réseau se veut un intellectuel collectif à même de réfléchir sur les modifications de son environnement, une force de proposition politique, un outil professionnel et de lobbying. Depuis 2009, Zone Franche pilote le Comité Visas Artistes.



centre national  
de la chanson des  
variétés et de jazz



LE FOND POUR LA  
CREATION MUSICALE

